

# Appel à projets

## RÉSIDENCE ARTISTIQUE PETITE ENFANCE

**Porté par la Communauté de communes de Vezouze en Piémont  
Avec le soutien de la DRAC Grand Est  
et du Département de Meurthe-et-Moselle**

**Date limite de dépôt du dossier :  
15 septembre 2024 à minuit**

*Cet appel à projet vise à mettre en œuvre une résidence Petite enfance, en faveur de l'éveil artistique et culturel du jeune enfant.*

*Cette résidence, mise en œuvre par le territoire de la Communauté de communes de Vezouze en Piémont, signataire d'un CTEAC, est née de la volonté conjointe du Département de la Meurthe et Moselle et de la DRAC Grand Est de développer des actions en faveur des tout-petits.*

## Objectifs attendus

Cette résidence artistique pour les tout-petits a pour but de créer un espace d'expression et de découverte artistique à la fois pour l'enfant, et aussi pour les parents et le personnel éducatif à ses côtés.

### Plusieurs objectifs sont attendus :

- **Encourager la créativité et l'imagination** : proposer des activités qui permettent aux enfants d'explorer leur créativité sans contraintes excessives, favorisant l'expression libre et imaginative
- **Encourager l'enfant à être acteur et auteur**
- **Favoriser l'éveil artistique et culturel au sein des établissements d'accueil** de jeunes enfants
- **Favoriser la relation parent-enfant** par le partage et la découverte d'expériences. Les parents seront régulièrement informés et impliqués dans le processus, avec des sessions ouvertes et des ateliers participatifs
- Donner aux artistes **la possibilité de travailler dans un environnement dédié au jeune enfant**
- **Participer à la formation des professionnels de la petite enfance au domaine de l'éveil artistique et culturel des tout-petits**, à la fois au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants (0-3 ans) et au sein des écoles maternelles.
- Permettre à l'équipe éducative (professionnels petite enfance) de rencontrer des professionnels des arts et de la culture, d'échanger avec eux, et d'être dans **une démarche de co-construction** au bénéfice du jeune enfant

## Publics

### A qui s'adresse cette résidence ?

- Aux enfants de 0 à 3 ans des écoles maternelles et crèches de la Communauté de communes
- Aux parents
- Aux enseignants
- Au personnel des crèches, assistant.es maternel.les, animateurs et animatrices

## **Formats d'interventions**

Le projet doit prévoir des interventions artistiques qui pourront prendre différentes formes, et ainsi encourager la rencontre du public concerné avec la création artistique :

- Un temps de présentation d'une œuvre / d'une petite forme artistique est attendu, afin que les enfants, personnels, parents puissent comprendre la démarche de l'artiste et appréhender son univers ;
- Actions tournées vers les jeunes enfants, dans une approche artistique qui permet d'écouter les enfants, de répondre à leurs gestes et attitudes, tout en les amenant à découvrir les prémisses d'une pratique artistique ;
- Projet impliquant une mise en action des jeunes enfants dans leur lieu d'accueil puis à l'école maternelle ;
- Temps de sensibilisation des professionnels de la petite enfance en structures d'accueil (auxiliaires de puériculture, éducateurs, ...) et en écoles maternelles (enseignants, Atsem...)
- Rencontres ou ateliers avec les parents ;
- Un temps de type restitution de la création artistique (forme à définir) est à prévoir pour permettre la découverte de celle-ci par les familles et les professionnels petite enfance

## **Lieux et durée de la résidence**

### **- Lieux de la Résidence :**

Secteur de la Communauté de communes de Vezouze en Piémont, comptant deux crèches (Blâmont et Badonviller), des LAPE et plusieurs écoles maternelles.

### **- Durée de la Résidence :**

10 semaines minimum, sur différents temps de la journée.

La durée peut être étalée sur une période plus longue, en veillant toutefois à garantir des interventions rapprochées pour que les enfants gardent des repères d'une séance à l'autre.

<p><b>Disciplines artistiques</b></p>	<p>Danse, musique, théâtre, arts plastiques, univers du livre et de la lecture, mais aussi formes plus hybrides et de croisements entre disciplines.</p> <p><i>Une attention particulière sera accordée aux projets proposant des propositions pluridisciplinaires prenant en compte le développement affectif et psychomoteur du jeune enfant.</i></p>
<p><b>Critères de sélections</b></p>	<p><b>Qui peut candidater ?</b></p> <p>- Les artistes professionnels en activité de création et diffusés dans les réseaux professionnels, proposant un projet dans le domaine artistique et/ou culturel et ayant réalisé des projets antérieurs menés dans le domaine de la médiation artistique et culturelle pour les 0 - 3 ans et tout particulièrement en structure d'accueil.</p>
<p><b>Calendrier</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Lancement de l'appel à projets : <b>juillet 2024</b></li> <li>→ Clôture du dépôt des candidatures : <b>15 septembre 2024</b></li> <li>→ Sélection des candidats et entretiens : <b>17 octobre 2024</b></li> <li>→ Construction de la résidence entre la coordinatrice du CTEAC et l'artiste ou l'équipe artistique retenu.e : Automne</li> <li>→ Mise en œuvre de la Résidence : <b>entre décembre 2024 et août 2025</b></li> </ul>
<p><b>Montant attribué</b></p>	<p>Le montant alloué à ce projet est de 15 000€.</p> <p>Mise à disposition possible d'un gîte pour l'équipe.</p>

## Dossier de candidature

Pour être recevable, le dossier doit être composé des éléments suivants :

- Fiche de présentation intégralement complétée
- CV de/des artiste.s
- Un devis détaillé
- Document attestant de la domiciliation de la structure et de sa raison sociale datant de moins de 3 mois (immatriculation INSEE)
- Un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB)
- Les besoins logistiques éventuels (matériels, espaces spécifiques...)
- Possibilité de joindre d'autres documents annexes rendant compte du travail des artistes/équipe artistique

En cas de pièces manquantes ou de dossier partiellement complété, celui-ci ne sera pas traité.

Pour d'éventuels documents volumineux (photos, vidéos...) merci d'adresser un lien de téléchargement via les plateformes d'envoi de fichiers volumineux à l'adresse mail ci-dessous.

**Date limite de dépôt des dossiers : 15 septembre 2024.**

L'envoi du dossier et des pièces justificatives se fera par mail à l'adresse suivante : [charlotte.benard@ccvp.fr](mailto:charlotte.benard@ccvp.fr)

Date des auditions des candidats recevables :  
**jeudi 17 octobre 2024.**

## Contact

Pour toute question ou complément d'information, merci de contacter par mail **Charlotte Bénard**, coordinatrice culture de la Communauté de communes de Vezouze en Piémont : [charlotte.benard@ccvp.fr](mailto:charlotte.benard@ccvp.fr) – 03 83 71 45 84